

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 6 JUIN 2016 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le maire Yvon Laramée, madame la conseillère, Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard.

Est également présente : Madame Caroline Rioux, directrice générale.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Yvon Laramée, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence pour le décès de M. Alain Adenot et ouvre la séance à 19h30.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2016-06-189

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte l’ordre du jour le tout comme suit :

Avec le retrait du point suivant :

Sous la rubrique : **Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme**

7.5 Fermeture d’une voie du chemin du Lac-d’Argent dans le cadre de la Fête de la pêche;

1. Adoption de l’ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture

2.1 Séance ordinaire du 2 mai 2016;

2.2 Séance spéciale du 17 mai 2016;

3. Pétitions

Aucune

4. Correspondances

4.1 « Eastman Cœurs villageois » de L’ATRCE;

4.2 Remerciement du Centre des femmes Memphrémagog;

4.3 Demande d’appui de la coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

4.4 Invitation à l’assemblée générale annuelle de l’OBVBM;

4.5 Certificat de conformité du règlement municipal 2016-02;

4.6 Certificat de conformité du règlement municipal 2016-04;

4.7 Demande d’une étude pour la validation de la zone inondable auprès de la MRC de Memphrémagog;

5. Administration générale

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

5.2 Nomination d’un maire suppléant;

5.3 Autorisation de tenue d’événement;

5.4 Confirmation des coûts liés à l’entretien de la Route verte 2015-2016;

- 5.5 Signature du protocole d'entente avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSSE – CHUS);
- 5.6 Inscription à une formation pour la secrétaire-trésorière adjointe;
- 5.7 Signature de l'entente avec Les Versants d'Orford inc.;
- 5.8 Financement à la Corporation ski/golf Mont-Orford;

6. Administration financière

- 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 mai 2016;
- 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 mai 2016;
- 6.3 Ratification des salaires payés au mois de mai 2016;
- 6.4 Acceptation des coûts de la directive de changement #1 – caserne incendie;
- 6.5 Acceptation du décompte progressif # 4 – Agrandissement de la caserne incendie et réfection du garage municipal;

7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme

- 7.1 Embauche de trois (3) animateurs pour le camp de jour 2016;
- 7.2 Demande d'autorisation de passage formulée par les responsables de la tenue de l'évènement sportif « Rouler à vélo pour la Villa Pierrot »;
- 7.3 Adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé;
- 7.4 Remboursement des frais de la surtaxe de Magog;
- 7.5 Achat de dossards pour le soccer;
- 7.6 Autorisation d'achat pour le BAT;
- 7.7 Autorisation des dépenses pour le Camp de jour;
- 7.8 Autorisation d'affichage au terrain de soccer du Parc des sports;
- 7.9 Rapport verbal du représentant du comité Art et Culture de la réunion du 20 mai 2016;
- 7.10 Impression d'une carte touristique napperon;
- 7.11 Révision de la Politique de remboursement des frais de la surtaxe de Magog;
- 7.12 Rapport annuel du Réseau Biblio;

8. Sécurité publique

- 8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;
- 8.2 Autorisation d'évaluation et rétroaction d'intervention médicale de Formation SAVIE inc dans le cadre des Premiers répondants;
- 8.3 Formation pour le maintien des compétences – Premiers répondants;

9. Travaux publics

- 9.1 Mandat à Asphalte des Cantons;
- 9.2 Demande d'installation de signalisation à l'intersection des chemins George-Bonnallie et Daniel Charland pour la sécurité des élèves;
- 9.3 Installation de nouvelles signalisations sur le chemin de Mont-Bon-Plaisir;
- 9.4 Installation d'un dos d'âne sur le chemin du Lac-d'Argent;
- 9.5 Autorisation pour l'installation d'un ponceau de 60 pi pour le commerce situé au 799 route 112;

10. Hygiène du milieu et environnement

- 10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois de mars 2016;
- 10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois de mars 2016;
- 10.3 Rapport verbal du représentant du comité consultatif en environnement de la rencontre du 19 mai 2016;
- 10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de mai 2016;
- 10.5 Autorisation d'aller en appel d'offres pour le soutirage des boues de la station d'épuration;
- 10.6 Mandat à *Le Rappel* pour la réduction du débit d'eau dans les fossés de certains chemins municipaux;
- 10.7 Mandat à Exp. pour une étude d'avant-projet pour le prolongement du réseau d'eau potable, secteur « du Bosquet »;

11. Aménagement et urbanisme

11.1 Procès-verbaux du CCU – réunion du 12 et du 14 avril 2016;

12. Demandes de dérogation mineure

13. Demandes d’approbation au règlement PIIA

- 13.1 Demande pour remplacer une fenêtre par une porte-patio, enlever la sortie extérieure du salon, sur la résidence située au 125 chemin George-Bonnallie, lot 2237461;
- 13.2 Demande pour la construction d’une résidence de 23.2 X 9.14 m. sur le chemin de la Traverse, lot 4 379 781;
- 13.3 Demande pour la construction d’une résidence de 24.0 X 3.06 m. sur le chemin de la Traverse, lot 4 379 998;
- 13.4 Demande pour la construction d’une résidence de 9.1 X 12.2 m. sur le chemin de la Traverse, lot 4 380 014;
- 13.5 Demande pour la construction d’une résidence de 12.8 X 9.1m. sur la rue de Villebois, lot 5 323 209;
- 13.6 Demande pour la construction d’une résidence de 7.93 X 13.11 m. sur la rue de Villebois, lot 5 515 577;
- 13.7 Demande pour la construction d’une résidence de 14.6 X 14.6 m² au 35 chemin Fernande-Bolduc, lot 2 239 035;
- 13.8 Demande pour une construction d’un garage de 6.1 X 8.5 m. au 22 rue de Cassiopée, lot 2 239 077;
- 13.9 Demande pour un agrandissement de la résidence au 161-2 chemin George-Bonnallie, lot 2 237 452;
- 13.10 Demande d’agrandissement de la résidence côté Ouest de 4.2 m X 1.37 m. et un agrandissement côté Nord de 2 m x 3.7 m au 34 rue des Oblats, lot 3 051 794;

14. Rapport sur l’émission des permis

15. Avis de motion

- 15.1 Avis de motion visant l’adoption du règlement 2016-08 concernant les systèmes d’alarme (ou remplacement, le cas échéant);
- 15.2 Avis de motion visant l’adoption du règlement 2016-09 concernant les nuisances;
- 15.3 Avis de motion visant l’adoption du règlement 2016-10 concernant la sécurité, la paix et l’ordre;
- 15.4 Avis de motion visant l’adoption du règlement 2016-11 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques;

16. Règlements

17. Affaires nouvelles

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE

2.1 Séance ordinaire du 2 mai 2016;

RÉSOLUTION 2016-06-190

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2016, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été

distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Séance spéciale du 17 mai 2016;

RÉSOLUTION 2016-06-191

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 17 mai 2016, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉTITIONS

aucune

4. CORRESPONDANCES

4.1 « Eastman Cœurs villageois » de L'ATRCE;

Le conseil prend acte.

4.2 Remerciement du Centre des femmes Memphrémagog;

Le conseil prend acte.

4.3 Demande d'appui de la coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

Le conseil prend acte.

4.4 Invitation à l'assemblée générale annuelle de l'OBVBM;

Le conseil prend acte.

4.5 Certificat de conformité du règlement municipal 2016-02;

Le conseil prend acte.

4.6 Certificat de conformité du règlement municipal 2016-04;

Le conseil prend acte.

4.7 Demande d'un étude pour la validation de la zone inondable auprès de la MRC de Memphrémagog;

RÉSOLUTION 2016-06-192

ATTENDU une demande reçue d'un propriétaire riverain de la zone inondable afin de demander à la MRC de Memphrémagog une validation de cette zone au sud de l'autoroute 10;

ATTENDU QU'une pareille validation pourrait être utile pour la mise à jour sur tout le pourtour du lac d'Argent;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil demande à la MRC de Memphrémagog de procéder à la validation de la zone inondable du tour du lac d'Argent jusqu'à la limite sud de la municipalité;

QUE les frais de cette validation, s'il y en a, soient assumés par la MRC de Memphrémagog.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

M. Yvon Laramée, représentant de la Municipalité d'Eastman à la MRC de Memphrémagog fait un rapport verbal de la dernière réunion notamment concernant le dossier du Mont-Orford, les services incendie, le schéma de couverture de risques, le mécontentement auprès de la firme d'évaluateurs et le relevé LIDAR.

5.2 Nomination d'un maire suppléant;

RÉSOLUTION 2016-06-193

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU,

QUE le maire nomme **M. Philippe-Denis Richard** et il est, par la présente, nommé comme maire suppléant de la municipalité d'Eastman et ce, pour la période du 6 juin 2016 au 6 février 2017;

QUE le maire, M. Yvon Laramée ou le maire suppléant, M. Philippe-Denis Richard et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Caroline Rioux ou la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Ginette Bergeron, soient et sont autorisés à agir à titre de signataires des comptes de la municipalité, à partir du 6 juin 2016;

QUE deux de ces quatre (4) signatures soient et sont requises pour donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Autorisation de tenue d'événement;

RÉSOLUTION 2016-06-194

ATTENDU la demande formulée par le Club Lions d'Eastman pour la tenue d'événement du 11 juin 2016;

ATTENDU QUE le formulaire complété a été analysé par le chef incendie et les inspecteurs (bâtiment et environnement) et que ceux-ci ont émis les conditions relatives à la tenue de l'activité;

ATTENDU QUE l'encadrement de l'événement est conforme aux attentes du règlement;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le conseil autorise l'activité du Club Lions d'Eastman le 11 juin 2016 tel que présenté et commenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Confirmation des coûts reliés à l'entretien de la Route verte 2015-2016;

RÉSOLUTION 2016-06-195

ATTENDU QUE la municipalité bénéficie d'un remboursement partiel des dépenses reliées à l'entretien de la Route verte;

ATTENDU QUE pour obtenir ce remboursement, il est de mise de confirmer les détails des dépenses effectuées à l'entretien;

Il est **proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire

QUE le conseil confirme que les dépenses suivantes ont été effectuées pour l'entretien de la Route verte 2015-2016;

**DÉPENSES RELATIVES À L'ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE
POUR L'ANNÉE 2015**

2015-05-07	Denis Mongeau	transport pierres pour rechargement	372,76 \$
2015-05-08	Pavages Lavallée Leblanc	travaux de nivelage	1 820,48
2015-05-13	Carrière Ste-Anne	pierres pour rechargement	664,77
2015-09-01	Déneigement Bolton Valley	calvette piste cyclable	377,95
2015-09-18	Normand Jeanson Excavation	tranports pierres pour rechargement	78,74
2015-09-22	Carrière Ste-Anne	pierres pour rechargement	101,38
2015-11-04	Toilette Estrie	location toilette portative sur piste cyclable	632,02
			<hr/>
			4 048,10
2015	Supervision des travaux et entretien effectué par le personnel municipal		2 000,00
			<hr/>
			6 048,10 \$
			<hr/> <hr/>

TOTAL DES DÉPENSES EFFECTUÉES AU 31 DÉCEMBRE 2015

6 048,10 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Signature du protocole d'entente avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSSE – CHUS);

RÉSOLUTION 2016-06-196

ATTENDU QUE la municipalité d'Eastman désire mettre en place un service de Premiers répondants sur son territoire;

ATTENDU QUE pour se faire, il est nécessaire de signer un protocole d'entente avec le CIUSSSE – CHUS;

Il est **proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, aux conditions qu'ils

estiment appropriées pour le meilleur intérêt de la municipalité, tout acte et document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Inscription à une formation pour la secrétaire-trésorière adjointe;

RÉSOLUTION 2016-06-197

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le conseil autorise la secrétaire-trésorière adjointe à assister à une formation donnée par la COMAQ qui aura lieu le 22 septembre 2016 à Trois-Rivières dont le sujet est « TPS-TVQ : transactions immobilières », au coût de 535 \$ plus les taxes applicables;

QUE les dépenses reliées à cette formation soient remboursées selon la politique de travail en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 Signature de l'entente avec Les Versants d'Orford inc.;

RÉSOLUTION 2016-06-198

ATTENDU l'entente intervenue entre la municipalité d'Eastman et Les Versants d'Orford inc. au sujet d'une somme impayée, en lien avec la rédaction d'un règlement de concordance;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil entérine la signature de cette entente par le Maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière pour et au nom de la municipalité, tel que présenté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5.8 Financement à la Corporation ski/golf Mont-Orford;

RÉSOLUTION 2016-06-199

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog, propriétaire des actifs de la Corporation ski/golf Mont-Orford a présenté aux municipalités une proposition de financement pour soutenir son plan de développement;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil manifeste son accord de principe à la proposition de financement tel que proposé à savoir : 0,0025 \$ du 100 \$ d'évaluation basé sur la valeur foncière uniformisée de 2015 pour un montant maximal de 12 246 \$, par année, pour les cinq (5) prochaines années.

QUE ce soutien financier soit accordé en insistant sur la nécessité que le plan de développement s'oriente sur un projet intégrateur des partenaires et de l'offre existante sur le territoire desservi à savoir, la SEPAQ, la base de plein air Jouvence, le Centre d'Art d'Orford et la Corporation ski/golf Mont-Orford;

QUE le conseil exige de la MRC que ce financement provienne d'une taxe spéciale à l'ensemble des 17 municipalités de la MRC de Memphrémagog;

QUE le conseil informe la MRC qu'en contrepartie de sa contribution, la municipalité d'Eastman désire obtenir gratuitement, au bénéfice de ses citoyens, quatre (4) droits d'accès quotidiens pour le ski et deux (2) droits corporatifs pour le golf de la station touristique du Mont-Orford.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 mai 2016;

RÉSOLUTION 2016-06-200

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 31 mai 2016 au montant de 359 419,34 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 mai 2016;

RÉSOLUTION 2016-06-201

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU QUE le conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 2 mai 2016 et ce, pour un montant de 119 579,22 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Ratification des salaires payés au mois de mai 2016;

RÉSOLUTION 2016-06-202

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE le conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 2 mai 2016, et ce, pour un montant de 51 755,24 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Acceptation des coûts de la directive de changement #1 – caserne incendie;

RÉSOLUTION 2016-06-203

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil accepte la dernière proposition de coûts datée du 31 mai 2016 de l'entrepreneur de la directive de changement #1 en lien avec l'excavation du

terrain pour la réfection du garage municipal et de l'agrandissement de la caserne incendie, au montant de 30 534,64 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Acceptation du décompte progressif # 4 – Agrandissement de la caserne incendie et réfection du garage municipal;

RÉSOLUTION 2016-06-204

ATTENDU la recommandation de paiement de M. Martin Charland de Jubinville et associés en regard du décompte progressif # 4 en date du 31 mai 2016;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil accepte le décompte progressif # 4 pour l'agrandissement de la caserne incendie et la réfection du garage municipal ;

QUE le conseil autorise le paiement de la facture datée du 31 mai 2016, au montant de 71 642,49 \$ plus les taxes applicables, incluant la directive de changement #1, conditionnellement à la réception de toutes les quittances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME

7.1 Embauche de trois animateurs(trices) pour le camp de jour 2016;

RÉSOLUTION 2016-06-205

ATTENDU QU'un appel public de candidatures a été effectué pour le poste d'animateur(trice) de camp de jour;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection formé de la coordonnatrice du camp de jour et de la coordonnatrice aux loisirs à la suite des entrevues;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil embauche M. Antoine Dugas, Mme Flavie Pérusse et M. Charles Murphy au poste d'animateur(trice) de camp de jour, aux conditions établies pour ce poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Demande d'autorisation de passage formulée par les responsables de la tenue de l'évènement sportif « Rouler à vélo pour la Villa Pierrot »;

RÉSOLUTION 2016-06-206

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil autorise leur passage sur la route 245 et la route 112, le dimanche 28 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé;

RÉSOLUTION 2016-06-207

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE la Municipalité adhère au Réseau québécois de Villes et Villages en santé pour l'année 2016, au montant de 50 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Remboursement des frais de la surtaxe de Magog;

RÉSOLUTION 2016-06-208

ATTENDU la résolution 2015-02-63;

ATTENDU la validation de deux demandes par la coordonnatrice aux loisirs et sa recommandation favorable;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise le remboursement de deux inscriptions à l'activité hockey (120 \$) offerte par la Ville de Magog pour la 1^{ère} demande et d'une inscription à l'activité hockey (253.80\$) pour la 2^e demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Achat de dossards pour le soccer;

RÉSOLUTION 2016-06-209

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le conseil autorise l'achat de dossards pour le soccer auprès de Momo sports au coût de 100 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6 Autorisation d'achat pour le bureau d'accueil touristique (BAT);

RÉSOLUTION 2016-06-210

ATTENDU le réaménagement du BAT;

ATTENDU QUE ce réaménagement nécessite l'ajustement et l'ajout de certains équipements, tables, chaises, station d'accès internet, ordinateur etc;

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil autorise l'achat d'équipement pour le BAT pour un montant maximal de 5 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE ce montant soit pris à même le poste budgétaire 23-070-00-726-00, prévu au budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.7 Autorisation des dépenses pour le Camp de jour;

RÉSOLUTION 2016-06-211

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil autorise les dépenses pour le Camp de jour pour les montants maximaux et items suivants :

Activités : Montant maximal de 3 000 \$

Fournitures et accessoires : Montant maximal de 2 800 \$

Formation : Montant maximal de 1 200 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.8 Autorisation d'affichage au terrain de soccer du Parc des sports;

RÉSOLUTION 2016-06-212

ATTENDU la présentation et l'analyse de conformité du formulaire de demande d'évènement pour une activité de soccer;

ATTENDU QUE pour autoriser l'affichage sur la clôture du terrain de soccer, il est prévu une approbation du conseil;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise l'affichage au terrain de soccer d'un panneau 4' x 8' pour souligner la contribution financière des commanditaires à cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.9 Rapport verbal du représentant du comité Art et Culture de la réunion du 20 mai 2016;

M. Philippe-Denis Richard, conseiller municipal et représentant de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 20 mai 2016.

7.10 Impression d'une carte touristique napperon;

RÉSOLUTION 2016-06-213

ATTENDU la présentation du dépliant touristique aux commerçants et son accueil positif par ceux-ci;

ATTENDU QU'en complément au dépliant, il a été proposé d'imprimer la carte touristique en format napperon;

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil autorise la conception et l'impression de la carte touristique en format napperon pour un montant maximal de 1 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.11 Révision de la Politique de remboursement des frais de la surtaxe de Magog;

RÉSOLUTION 2016-06-214

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le conseil modifie les modalités de la Politique afin de rendre éligible le remboursement des frais de la surtaxe de Magog à tous les propriétaires de résidences secondaires, d'entreprises et de terrains d'Eastman;

QUE la Politique soit et est adoptée et entre en vigueur à compter de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.12 Rapport annuel du Réseau Biblio;

Mme Nathalie Lemaire explique le résultat des statistiques de fréquentation et de la collection des livres de la bibliothèque municipale.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;

Le conseil prend acte.

8.2 Autorisation d'évaluation et rétroaction d'intervention médicale de Formation SAVIE inc dans le cadre des Premiers répondants;

RÉSOLUTION 2016-06-215

ATTENDU QUE la municipalité d'Eastman désire mettre en place le service de Premiers répondants sur son territoire;

ATTENDU QUE pour assurer un service de qualité, il est souhaitable qu'il y ait une évaluation et une rétroaction d'intervention médicale lors de l'utilisation du défibrillateur;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil autorise le chef incendie à demander à Formation SAVIE inc de procéder à une évaluation et rétroaction d'intervention médicale lors de l'utilisation du défibrillateur par les Premiers répondants de façon sporadique pour un maximum de cinq (5) interventions au cours de l'année 2016 au montant de 250 \$ par évènement évalué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Formation pour le maintien des compétences – Premiers répondants;

RÉSOLUTION 2016-06-216

Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin

appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard

QUE le conseil autorise dix (10) pompiers pour le maintien des compétences de Premiers répondants et à participer à la formation offerte par Formation SAVIE en juin du module O au coût de 505 \$ plus les taxes applicables pour les dix (10) pompier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Mandat à Asphalte des Cantons;

RÉSOLUTION 2016-06-217

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil mandate Asphalte des Cantons pour un montant de 19 500 \$ plus les taxes applicables pour l'asphaltage de deux (2) sections (chemin des Diligences et bordure de la route 112).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Demande d'installation de signalisation à l'intersection des chemins George-Bonnallie et Daniel Charland pour la sécurité des élèves;

RÉSOLUTION 2016-06-218

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil demande au Ministère des transports du Québec (MTQ) d'installer une signalisation pour accroître la sécurité des élèves lors de l'embarquement et débarquement de ceux-ci dans l'autobus scolaire, à l'intersection des chemins George-Bonnallie et Daniel Charland.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Installation de nouvelles signalisations sur le chemin de Mont-Bon-Plaisir;

RÉSOLUTION 2016-06-219

ATTENDU la pétition déposée lors de l'assemblée du 2 mai 2016 en lieu avec la circulation sur le chemin de Mont-Bon-Plaisir;

ATTENDU l'analyse et recommandation du responsable des travaux publics;

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil autorise l'installation de la signalisation suivante :

1. Un arrêt toutes directions à l'intersection de la rue de la Héronnière;
2. Un arrêt toutes directions à l'intersection de la rue de Jouvence;
3. Un arrêt toutes directions à l'intersection du chemin Lefebvre

QUE le conseil fixe la limite de vitesse à 50 km/h sur le chemin de Mont-Bon-Plaisir, entre le chemin des Diligences et le chemin Lefebvre et autorise

l'installation des panneaux relatifs à cette nouvelle limite de vitesse aux endroits requis;

QUE le conseil s'engage à relocaliser la boîte aux lettres du chemin de Mont-Bon-Plaisir à un endroit à être déterminé;

QUE le conseil demande à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) de confirmer les règles d'usage des carrières à l'intérieur du carré rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Installation d'un dos d'âne sur le chemin du Lac-d'Argent;

RÉSOLUTION 2016-06-220

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le conseil autorise l'achat et l'installation d'un dos d'âne sur le chemin du Lac-d'Argent, à l'endroit approprié entre le chemin de Petite-Rivière et le chemin des Diligences afin de limiter la vitesse sur ce tronçon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Autorisation pour l'installation d'un ponceau de 60 pi. pour le commerce situé au 799 route 112;

RÉSOLUTION 2016-06-221

ATTENDU QUE la longueur d'un ponceau pour entrée charretière prévue au règlement est de 30 pi.;

ATTENDU QUE les propriétaires du commerce désirent aménager un stationnement de 8 cases pour les employés et locataires du 799 route 112;

ATTENDU QUE pour se faire, un ponceau de 60 pi. est requis;

ATTENDU QUE cet aménagement aura pour but de réduire les risques d'accidents liés au stationnement manquant du commerce du 799 route 112;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise l'aménagement d'un stationnement de 8 cases en bordure du chemin d'Orford-sur-le-lac et l'installation d'un ponceau de 60 pi. de longueur, aux conditions suivantes :

- 1) L'aménagement de mesure permanente de contrôle des sédiments;
- 2) L'engagement des propriétaires à assumer les frais et le déneigement de cet élargissement ;
- 3) L'obligation d'entretien du ponceau et de correction en cas de mauvais écoulement;
- 4) Une preuve de propriété ou une autorisation du propriétaire du lot # 4 380 545 devra être transmise avant le début des travaux;
- 5) Que l'installation devra être faite selon les règles de l'art.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois de mars 2016;

Le conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois de mars 2016;

Le conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.3 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 19 mai 2016;

Mme Nathalie Lemaire, conseillère municipale et présidente de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 19 mai 2016.

10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de mai 2016;

Le conseil prend acte.

10.5 Autorisation d'aller en appel d'offres pour le soutirage des boues de la station d'épuration;

RÉSOLUTION 2016-06-222

ATTENDU le rapport d'analyse sur le rejet de phosphore à l'effluent de la station d'épuration;

ATTENDU QU'avant de conclure à la méthode de correction, il y aurait lieu de procéder au soutirage des boues des étangs aérés de la station d'épuration;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres pour le soutirage des boues des étangs aérés de la station d'épuration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.6 Mandat à *Le Rappel* pour la réduction du débit d'eau dans les fossés de certains chemins municipaux;

RÉSOLUTION 2016-06-223

ATTENDU la volonté de la municipalité de réduire le débit d'eau des fossés des chemins municipaux du secteur du Vertendre pour réduire la sédimentation des cours d'eau en aval;

ATTENDU les deux (2) offres de service reçues à savoir ;

- ♦ *Axio* pour un montant de 5 775 \$
- ♦ *Rappel* pour un montant de 1 450 \$

Il est **proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin

QUE le conseil mandate *Le Rappel* pour la réalisation d'un plan déterminant le nombre, la position et le type d'aménagement nécessaire pour la réduction des débits dans les fossés des chemins municipaux Gilbert, des Étoiles, de la Corde, du Mousqueton et de l'Escalade.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.7 Mandat à Exp. pour une étude d'avant-projet pour le prolongement du réseau d'eau potable, secteur « du Bosquet »;

RÉSOLUTION 2016-06-224

ATTENDU la demande d'un citoyen d'aménager une conduite d'aqueduc pour les résidences du secteur de la rue du Bosquet qui pourrait desservir cinq (5) résidences;

ATTENDU QUE le conseil a analysé cette demande et que l'orientation prise est à l'effet de traiter le dossier conditionnellement à l'acceptation des propriétaires concernés à payer l'ensemble des frais d'étude, de plans et devis, de réfection, de professionnels etc que ce projet nécessitera;

Il est **proposé par le conseiller, Michel Fréchette**
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald

QUE le conseil mandate la firme Exp. à procéder à l'étude d'avant-projet pour le prolongement du réseau d'eau potable pour les résidents du secteur « du Bosquet », pour un montant de 2 400 \$ plus les taxes applicables, conditionnellement à l'engagement de tous les propriétaires à payer tous les frais de cette étude et les frais afférents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 Procès-verbaux du CCU – réunion du 12 et du 14 avril 2016;

Le conseil prend acte.

12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIIA

- 13.1 Demande pour remplacer une fenêtre par une porte-patio, enlever la sortie extérieure du salon, sur la résidence située au 125 chemin George-Bonnallie, lot 2237461;
- 13.2 Demande pour la construction d'une résidence de 23.2 X 9.14 m. sur le chemin de la Traverse, lot 4 379 781;
- 13.3 Demande pour la construction d'une résidence de 24.0 X 13.06 m. sur le chemin de la Traverse, lot 4 379 998;
- 13.4 Demande pour la construction d'une résidence de 9.1 X 12.2 m. sur le chemin de la Traverse, lot 4 380 014;

- 13.5 Demande pour la construction d'une résidence de 12.8 X 9.1m. sur la rue de Villebois, lot 5 323 209;
- 13.6 Demande pour la construction d'une résidence de 7.93 X 13.11 m. sur la rue de Villebois, lot 5 515 577;
- 13.7 Demande pour la construction d'une résidence de 14.6 X 14.6 m² au 35 chemin Fernande-Bolduc, lot 2 239 035;
- 13.8 Demande pour la construction d'un garage de 6.1 X 8.5 m. au 22 rue de Cassiopée, lot 2 239 077;
- 13.9 Demande pour un agrandissement de la résidence au 161-2 chemin George-Bonnallie, lot 2 237 452;
- 13.10 Demande d'agrandissement de la résidence côté Ouest de 4.2 m X 1.37 m. et un agrandissement côté Nord de 2 m x 3.7 m au 34 rue des Oblats, lot 3 051 794;

RÉSOLUTION 2016-06-225

ATTENDU QUE les demandeurs ont déposé les documents requis à l'appui de leur demande;

ATTENDU QUE les demandes respectent les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'occasion de sa réunion du 10 mai 2016 (rés. 2016-22, 23, 24 et 25);

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil accepte les demandes d'approbation au règlement PIIA à l'exception du point 13.5 pour lequel une nouvelle analyse est demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de mai 2016;

Le Conseil prend acte.

15. AVIS DE MOTION

15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2016-08 concernant les systèmes d'alarme (ou remplacement, le cas échéant);

Je, Philippe-Denis Richard, donne avis de motion qu'à une séance de ce conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement 2016-08 portant sur les nuisances.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

15.2 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2016-09 concernant les nuisances;

Je, Philippe-Denis Richard, donne avis de motion qu'à une séance de ce conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement 2016-09 portant sur les nuisances.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

15.3 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2016-10 concernant la sécurité, la paix et l'ordre;

Je, Michel Fréchette, donne avis de motion qu'à une séance de ce conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement 2016-10 portant sur les nuisances.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

15.4 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2016-11 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques;

Je, Patrick McDonald, donne avis de motion qu'à une séance de ce conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement 2016-11 portant sur les nuisances.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

16. RÈGLEMENTS

17. AFFAIRES NOUVELLES

18. PÉRIODE DE QUESTION

La conseillère, Nathalie Lemaire, rappelle la Fête des voisins le 11 juin 2016. Elle précise que les abonnés de la bibliothèque ont accès à une banque de données généalogique.

Le maire, Yvon Laramée, félicite le grand succès de la Fête de la pêche de la semaine dernière.

Mme Monique Frigola questionne les raisons qui motivent de ne pas mettre d'arrêt sur le chemin de Mont-Bon-Plaisir à l'intersection du chemin des Castors.

Mme Laurence Germain Comeau dépose un document sur le bassin de la Mésange.

Mme Nathalie Alexandre demande des informations sur la circulation des véhicules lourds.

M. Jacques Morissette félicite les membres du conseil pour l'efficacité de traitement de la pétition des résidents du secteur de Mont-Bon-Plaisir. Il demande comment on dispose des boues de la station d'épuration. Il informe sur la

possibilité de faire réduire sa facture d'assurance en raison des infrastructures du service incendie.

Mme Mireille Bélaïr demande à la municipalité de revoir la situation de l'implantation du camp de base du tournage des Pêcheurs.

M. Claude Désautels s'interroge sur ce que la municipalité entend faire quant au gravier poussé dans les fossés par le déneigeur. Il questionne la notion de bifamiliale par rapport au nombre de chambres autorisées en location long terme.

M. Claude Tourville demande de bien signaler l'interdiction de stationnement dans la côte du Théâtre. Il demande de replacer les glissières de sécurité qui ont été enlevées / terrain Dupont. Il propose la mise en place d'une trappe à sédiments au bas de la côte pour préserver le lac de cet apport.

Mme Fabienne Rancourt exprime ses doléances quant à l'information reçue par l'inspecteur sur la question du camionnage lourd.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2016-06-226

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment faite par les conseillers, la séance du conseil est levée à 21h17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (CCS) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Yvon Laramée,
Maire

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière